LE CRIME D'UN DÉSÉQUILIBRÉ

Le Capitaine Meynier aux Assises

LE VERDICT :

L'officier assassin est condamné à 10 ans de réclusion

Paris, 31 octobre. — Le procès du capitaine Meynier a continué mardi devant la Cour d'assises de la Seine.

Au début de l'audience, M. le greffier Wilmès donne lecture des dépositions faites à l'instruction par les témoins qui n'ont pas répondu à l'appel de leur nom.

Mme Perréaux, souffrante hier, est venue aujourd'hui à la Cour d'assises. Elle donne d'excellents renseignements sur Mme Delvigne. « C'était, d'après elle, une mère incomparable et une femme d'une honnêteté parfaite ». Quant à Meynier, il était souvent pris de boisson et avait une tenue négligée qui faisait le désespoir de son amie.

Me André Paisant accable ensuite le capitaine Meynier des éclats de sa parole :

« Avec égoïsme lâche et vil des criminels, s'écrie-t-il, Meynier trouve son excuse en salissant une femme... Vive les vivants! A bas les morts, se dit-il. Eh bien, non, Vive les morts! car par delà la tombe, ils parlent et trouvent des défenseurs! »

Sur ce, Me Paisant qui proclame « qu'être indulgent au capitaine Meynier, reconnaître que l'alcoolisme mérite la pitié reviendrait à tresser des couronnes civiques aux portes des marchands de vins », jette des fleurs sur la tombe de « Mafiol ».

« C'était une femme de lettres et une femme du monde, une femme délicieuse et charmante. Elle recevait chez elle dans une intimité ouatée ceux qui sont venus la salir hier à la barre de la Cour d'assises ».

» Ah! vous prétendez, capitaine Meynier, que c'était une femme qui vous coûtait cher. Vous avez tort, car c'est elle qui réglait vos dettes et signait des billets quand vous étiez poursuivi, si bien que la petite Paulette, sa fille, a été condamnée par défaut à payer 10.000 francs pour vous.

» — C'est faux, monsieur! s'écrie l'accusé en se levant rouge et tremblant.

» — C'est exact! poursuit l'avocat de la partie civile, en donnant lecture d'une pièce de procédure ».

Me Paisant termine en exhortant les jurés à ne pas se laisser aller au sentimentalisme.

LE RÉQUISITOIRE

Le président donne la parole à l'avocat général, M. Trouard-Riolle.

Celui-ci raconte la vie de l'accusé, ses déboires, sa liaison avec Madeleine Delvigne. Comme il va en arriver à la scène du crime, il demande une suspension d'audience.

Le représentant du ministère public termine son réquisitoire en demandant une condamnation, car Meynier est suffisamment responsable pour aller en prison.

LA DÉFENSE DE L'ACCUSÉ

Me Claretie plaide l'acquittement

Le président donne alors la parole à l'avocat de Meynier, M. Georges Claretie.

Ce dernier demande à la Cour d'entendre le lieutenant-colonel Lebon, qui est prêt à déposer; mais le président refuse.

Me Claretie commence alors sa plaidoirie en dénonçant certaines manœuvres de la partie civile qui, dit-il, a tenté d'acheter le silence de l'accusé sur des faits touchant à la moralité de la victime.

Il met ensuite en lumière la physionomie de Meynier telle qu'il la conçoit:

« Il a comparu devant vous, hier, sans une larme, avec la correction de l'officier devant ses juges. Militaire, il l'est dans l'âme; en moins de quatre ans de service, il est capitaine.

» Il y a trois étapes dans sa vie : 1° l'officier irréprochable, admirable, presque un héros; 2° l'officier en congé, marié et mal marié, trompé, dupé; 3° l'homme désemparé qui devient épris et qui s'aperçoit qu'une fois encore il est berné.

» Dans chacune de ses étapes, vous reconnaîtrez, au surplus, le malade ».

Me Claretie termine en demandant l'acquittement de son client.

Il a ajouté que Meynier, s'il est pardonné par ses juges, pourra refaire sa vie dans la Légion Etrangère où dans quelque colonie lointaine et qu'il mourra, après avoir expié sous les plis du drapeau français, il reposera la bas dans les sables africains, après avoir pleuré ses terreurs passées.

Des applaudissements accueillent la fin de la péroraison du défenseur.

Le capitaine Meynier se lève alors et, s'adressant au jury, dit d'une voix forte :

« Depuis un an que je suis rentré en moi-même, étant descendu au plus profond de ma conscience, j'ai compris l'étendue du crime énorme que j'ai commis.

» J'en ai déjà demandé pardon à Dieu. J'en demande aujourd'hui, pardon aux hommes et je me soumets d'avance à votre verdict ».

L'audience est suspendue à 6 heures 10, pour la délibération du jury.

LE VERDICT : LA CONDAMNATION

Après cinq minutes de délibération, le jury apporte son verdict qui est affirmatif sur l'unique question posée, avec admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour condamne le capitaine Meynier, à 10 ans de réclusion, aux frais envers l'Etat et à 1 franc de dommages-intérêts envers la partie civile.

Pendant la suspension d'audience, de nombreuses personnes ont serré la main au capitaine.

Le capitaine Meynier au banc des accusés

Faits Divers

Les bijoux de la Reine d'Angleterre

Bien intéressants, les détails que nous donne le « Ruy-Blas » d'aujourd'hui sur les bijoux de la reine d'Angleterre.

On vient, tout récemment, de refaire le catalogue des joyaux de la souveraine anglaise, qui sont à Windsor, dans des coffres-forts immenses. Ils sont inscrits et numérotés sur un répertoire spécial.

Il y a dans ce trésor des merveilles provenant des reines passées et même de celles ayant vécu avant l'invasion normande. Citons le rubis prodigieux d'Elisabeth et des colliers qui viennent des femmes infortunées d'Henri VIII, qui se maria six fois.

Chaque bijou possède son histoire écrite. On n'ouvre un coffret que devant trois dames de la maison royale en service.

Les reines Victoria et Alexandra goûtaient peu ces souvenirs historiques. La Princesse qui règne aujourd'hui les chérit, au contraire. Elle en porte parfois que la Cour n'a point vus depuis soixante ans, et dont le souvenir s'était naturellement perdu.

Le faux administrateur colonial

Paris, 31 octobre. — M. Rolland, interrogé avec ses deux fils par le juge d'instruction, a raconté comment, après l'arrestation du prétendu Bellefond, Madeleine Thenaizy, fiancée de l'inculpé, ne cessait de le rassurer, lui affirmant que Coquet, dont elle lui disait le vrai nom, était certainement d'une riche famille et réparerait le dommage causé.

Le juge d'instruction a procédé à l'ouverture des lettres scellées saisies au cours des perquisitions ou retrouvées dans les bureaux de poste, contenant entre autres pièces des télégrammes adressés au ministre des colonies par Bellefond, pour demander des audiences. Ces télégrammes, signés de Bellefond, administrateur principal, obtinrent une réponse, sans que l'administration ait même songé à contrôler l'existence de cet homme et de son titre.

Coquel a demandé à Mme Thenaizy la main de sa fille, Madeleine, et émis le vœu que leur union ne soit pas retardée par les événements actuels.

Madeleine Thenaizy a immédiatement consenti, mais la mère a refusé son autorisation. Elle a d'ailleurs ajouté que ce refus n'était pas définitif, mais qu'il fallait attendre. Madeleine Thenaizy, en dépit de l'attitude de sa mère, a persisté dans sa volonté et montré qu'elle était décidée à ne jamais abandonner son ami.

Un cultivateur tue son domestique

Rouen, 31 octobre. — Un cultivateur de Belbeuf, près Rouen, Bourlé, âgé de cinquante ans, à la suite d'une discussion motivée par des questions d'intérêt, a tiré un coup de fusil à bout portant sur son domestique, Ratel, âgé de quarante ans. Ratel a eu l'artère fémorale coupée par la charge et a succombé peu après. Le parquet de Rouen s'est rendu à Belbeuf et a arrêté le meurtrier.

Un assassin de dix-huit ans

Pornic, 31 octobre. — Mme Virginie Couronne, soixante-treize ans, propriétaire à Laguichardière, commune de la Plaine, a été aujourd'hui victime d'une tentative d'assassinat. Son domestique, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Constant Bertet, a cherché à l'étrangler. L'assassin, qui avait pris la fuite, a été arrêté à Pornic.

Un cocher attaqué — Un apache lynché

Paris, 31 octobre. — En regagnant son dépôt, le cocher de fiacre Robert Macaigne fut arrêté place du Combat par de nombreux rôdeurs qui l'accablèrent d'insultes.

Désireux de donner une leçon aux jeunes apaches, Macaigne sauta à bas de son siège, mais aussitôt il s'affaissa sanglant sur le sol. Un des vauriens, Albert Ballon, âgé de 16 ans, plombier, demeurant en garni, rue Saint-Maur, venait de lui plonger par deux fois un stylet dans l'épaule gauche.

Les passants, témoins de cette agression, s'élancèrent sur le meurtrier et se mirent en devoir de lui faire subir un lynchage en règle. Des agents parvinrent non sans peine à leur arracher le misérable, qui fut conduit en piteux état devant le commissaire de police du quartier de l'Hôpital St-Louis.

Le blessé a été admis à l'hôpital Saint-Louis dans un état grave.

Un drame de famille à Paris

Paris, 31 octobre. — La nuit dernière, vers une heure du matin, Mme Guenard, cuisinière chez son oncle, M. Durand, 66, boulevard Rochechouart, qui avait été retenue par une besogne pressée, rentra au logis; ses trois enfants, Marius, douze ans; René, dix ans, et Edouard, huit ans, dormaient dans la pièce qui leur était réservée à côté de la chambre conjugale.

Vers trois heures, Guenard regagna à son tour son domicile. Au bruit qu'il fit en ouvrant la porte, le petit René s'éveilla; l'enfant, intrigué, aperçut son père qui se déchaussait dans la cuisine et se dirigeait en rampant vers la chambre où reposait Mme Guenard.

A six heures, le père vint éveiller les trois enfants et leur intima l'ordre de s'habiller et d'aller trouver une voisine, Mme Lessang, chez qui ils avaient l'habitude de déjeûner avant de partir à l'école.

Mais le petit René revint une heure après. A peine eut-il jeté un coup d'œil dans la chambre de ses parents qu'il s'enfuit en poussant des appels désespérés : « Maman est morte! » criait-il affolé.

La concierge accourut à son tour. Un affreux spectacle se présenta à ses yeux : sur le lit, roulée dans une couverture, Mme Guenard gisait inanimée; d'une affreuse blessure qu'elle portait à la gorge coulait un filet de sang.

A ses côtés, à demi-dévêtu, le mari était étendu; il ne donnait plus signe de vie.

Le médecin appelé ne put que constater le double décès.

On croit que le garçon boucher qui avait acheté un fonds de commerce à l'insu de sa femme et ne possédait pas la somme nécessaire pour l'exploiter, a frappé sa femme à la suite d'une discussion d'argent.

Coups de feu contre un train

Le Mans, 31 octobre. — Entre les gares de Noyen et de la Suze, un coup de feu a été tiré contre le rapide Angers-Paris.

La balle a brisé la glace d'un wagon et légèrement blessé un voyageur à la joue.

Déraillement de trains

Paris, 31 octobre. — Deux wagons ont déraillé à la gare d'Oissel.

La voie principale a été obstruée et les trains ont subi de longs retards.

Près de Laroche-sur-Yon, un train a déraillé à l'entrée de la gare.

Les dégâts matériels sont importants.

Que respirons-nous ?

Depuis l'expérience célèbre de Lavoisier démontrant que l'air est un mélange de deux gaz, oxygène et azote, la quantité de substances que les savants ont trouvées dans l'atmosphère s'accroît tous les jours.

Il n'y a donc aucune raison de s'arrêter : d'ailleurs, ces substances forment une partie tout à fait négligeable de la masse gazeuse qui enveloppe la Terre comme d'une mince pellicule.

Ce n'est pas de ces corps nouveaux, argon, néon, krypton, hélium, dont j'ai l'intention de vous parler aujourd'hui : la question au surplus est autrement intéressante car il s'agit de la santé de tous, et les progrès de la civilisation accumulant les peuples en certains endroits de notre planète donnent au problème une portée considérable.

Enfermez-vous dans une chambre obscure, et par une ouverture pratiquée dans un volet, laissez filtrer un rayon de soleil il vous sera facile, même à l'œil nu, de constater la danse effrénée des poussières que nous avalons par millions à chaque inspirations.

Voilà ce que vous introduisez dans vos poumons sans vous en douter, et il y a lieu de se demander de quelle nature sont ces débris flottant dans l'air des grandes villes et jusque dans les pièces de vos habitations.

Analyser ces objets microscopiques, dont plusieurs sont cependant visibles à l'œil nu, paraît de prime abord d'une insurmontable difficulté; en fait, cependant, rien n'est plus simple.

Enduisons une plaque de verre d'une mince couche de gélatine ou de vernis, et plaçons-la dernière un aspirateur, à l'endroit où l'air aspiré est rejeté au dehors. Toutes les poussières viendront se coller sur la plaque, formant ainsi un filtre d'un nouveau genre, et nous pourrons l'étudier au microscope.

Il est bien évident, d'autre part, qu'on peut évaluer le nombre de litres d'air traversant l'orifice de l'aspirateur, et par conséquent trouver le nombre de poussières renfermées par mètre cube.

Cette expérience a été renouvelée très souvent depuis les travaux du Dr Miguel, dont les études ont été faites autrefois à l'Observatoire de Montsouris.

Que trouvons-nous donc sur les plaques des aspirateurs? D'abord des poussières de nature minérale et inorganique emportées au loin par les grands courants aériens.

Les unes proviennent de substances dissoutes dans l'eau des mers. Lorsque la tempête fait rage sur nos côtes et que le vent soulève les grandes vagues en pulvérisant leurs crêtes, chaque gouttelette de cette blanche écume contient en dissolution toutes sortes de sels qui sont emportés à d'énormes distances.

Ainsi, à ne considérer que les côtes de Normandie et de Bretagne, on a calculé que chaque année un hectare de terrain ne reçoit pas moins de 147 kilos de matières solides, dont 37 kilos de sel marin.

Les éruptions volcaniques ajoutent encore à ce formidable contingent qui s'accroît des poussières soulevées par le vent et la circulation des véhicules sur toutes les voies du monde.

Dans les pays civilisés, nous trouvons en plus d'énormes quantités de substances empruntées aux industries alimentaires, et la farine y tient le premier rang.

L'air des villes en est surtout rempli; en le traversant le flocon de neige qui tombe l'insecte qui voltige en recueillent une large provision : on a compté jusqu'à 40 ou 50 grains de farine sur les ailes d'une seule mouche!

Le charbon occupe aussi une place importante : à Londre il en tombe annuellement un million de kilos dont la majeure partie passe dans les poumons des habitants.

Si encore on se bornait à n'avaler que de la chaux, de la farine ou de la suie! Mais malheureusement il y a dans l'air d'autres substances et autrement dangereuses.

Je veux parler des bactéries et des microbes.

Ces balais, plumeaux et morceaux d'étoffe que les valets de chambre agitent aux fenêtes du sixième, chaque matin, portent en eux des quantités de germes infectieux que vous respirez quelques heures après le plus insconsciemment du monde, surtout si vous habitez le premier étage.

Voulez-vous des chiffres, les statistiques vont nous les fournir.

Un centimètre cube d'air pris à Paris dans un jardin a donné 200.000 grains de poussières, et c'est là un minimum, car le même volume d'air capté dans un appartement de la capitale en contient dix fois plus, soit 2 millions.

Comme un homme normal fait entrer dans ses poumons 10 mètres cubes d'air environ par 24 heures, calculez le nombre de poussières qu'absorbe un Parisien pendant une journée où il reste chez lui, et vous trouverez qu'il n'est pas étonnant qu'à pareil « métier » il ne gagne pas l'appétit.

Notre homme a, en effet, respiré, c'est-à-dire avalé, le joli chiffre de :

20.000.000.000.000

c'est-à-dire 20.000 milliards de corpuscules plus ou moins nuisibles.

Sur ce nombre, un habitant du centre de Paris n'a cependant absorbé que 84.800 microbes dangereux, et c'est déjà suffisant, tandis que les malades dans certains hôpitaux, en respirent 60.000 dans l'même temps.

Dans les quartiers excentriques, surtout au sud de Paris, cette proportion diminue notablement. Elle est encore moindre loin des grandes villes, et l'air est d'autant plus purgé de microbes qu'on s'élève davantage. Au Rigi-Kulm, on ne rencontre que 400 à 800 poussières par centimètre.

Un touriste séjournant 24 heures à 1.700 ou 2.000 mètres d'altitude n'introduit dans ses poumons que 30 bactéries au maximum. Pour trouver un résultat analogue à la surface du globe, il faut aller en mer, loin des côtes; en plein océan, 10 mètres cubes d'air ne contiennent que 5 ou 6 microbes.

Voilà des chiffres plus éloquents que toutes les théories; personne ne peut les mettre en doute aujourd'hui.

Et cependant, après avoir découvert ces infiniment petits, l'homme est parvenu à les étudier, à connaître leurs effets, à déjouer leurs ruses; que dis-je!... il a su tourner à son profit la lutte entreprise contre ces ennemis d'autant plus redoutables qu'ils sont invisibles; avec une persévérance inlassable, un homme a étudié les virus qui tuent pour en faire des elixirs de vie...

Ce grand penseur, cet homme de génie était aussi un homme de bien et un grand chrétien.

C'est lui qui disait : « Toutes mes études m'ont amené à avoir la foi du paysan breton; si j'avais étudié plus encore, j'aurais la foi de la paysanne bretonne. » Paroles admirables, que nous devons faire nôtres en toutes circonstances, et qu'on aurait dû graver sur la tombe de ce grand Français qui s'appelait... Pasteur.

Abbé Th. MOREUX.

L'Exposition Internationale du Nord de la France A ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 1er novembre :

Exposition ouverte à partir de neuf heures du matin.

Exposition rétrospective des Beaux-Arts :

A la salle municipale des fêtes, rue de l'Hospice, tous les jours, de 9 heures à 6 heures. Entrée : 1 franc. Réduction de 50 % pour les porteurs de tickets de l'Exposition Internationale.

Aujourd'hui mercredi, 1er Novembre, à l'occasion de la Toussaint, grande journée populaire. Entrée 0 fr. 50.

***

Tous les soirs d'ici la clôture, entrée 0 fr. 50 à partir de six heures du soir.

Visite de M. François Carnot

à l'Exposition d'art rétrospectif et à l'Exposition de Roubaix

Mardi, parmi les visteurs de marque venus à l'Exposition, signalons M. François Carnot, député, fils de l'ancien président de la République, et président de l'Union centrale des Arts décoratifs. Il était accompagné de Mme Carnot et du conservateur du Musée des Arts décoratifs. Ces visiteurs tenaient principalement à étudier notre Exposition d'art rétrospectif de la rue de l'Hospice, dont le succès est si vif et qui attire particulièrement en ce moment les spécialistes retardataires. La semaine dernière, les conservateurs du Musée du Louvre, et notamment M. Paul Vitry, étaient venus à Roubaix consacrer toute une journée d'étude à cette exposition.

M. François Carnot a été reçu par M. Eugène Motte. La visite à l'Exposition rétrospective, sous la conduite de M. Victor Champier, a duré toute la matinée. L'après-midi a été consacrée à l'Exposition du Parc Barbieux.

La circulation des véhicules aux abords de l'Exposition

M. le maire de Roubaix, considérant qu'il est nécessaire de rapporter partie des mesures spéciales prises en vue d'éviter les accidents aux abords de l'Exposition, a pris l'arrêté suivant en date du 30 octobre :

Est rapporté à la date de ce jour, notre arrêté du 8 mars 1911, en ce qui concerne la règlementation de la circulation des voitures ordinaires et automobiles, et des bicyclettes dans les boulevards de Paris et de Cambrai.

Tramways de Roubaix et de Tourcoing

SERVICE DU MERCREDI 1er NOVEMBRE

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les voitures de la ligne C. iront directement à l'Exposition, à partir de une heure de l'après-midi jusqu'à la fin du service.

Les voyageurs à destination de la gare pourront prendre la correspondance gratuite sur les tramways des lignes B, AB, E, H, et inversement.

A l'occasion de la Toussaint, les voitures de la ligne B, iront à la gare, contrairement aux autres dimanches.

Le dernier départ des lignes aboutissant à l'Exposition aura lieu 1/2 heure après le premier coup de bombe annonçant la fermeture de l'Exposition.

Liste officielle des récompenses aux exposants

Voici la suite du palmarès de l'Exposition :

Diplômes d'honneur. — Bibliotheca Nacional, Buenos-Aires; Bolsa de Cereales, Buenos-Aires; M. Borga Domenico, Merrolombardo; Bulletin des Halles, Paris; Camara Mercantil, Avellaneda; Centro Viti-Vinicola Nacional, Buenos-Aires; Comision Protectora de Bibliothecas Populares, Buenos-Aires; M. Coronel José M. Calaza, Buenos-Aires; Cuerpo de Bomberos de Buenos-Aires; Departemento de Policia de Buenos-Aires; Direccion General de Correos y Telégrafos, Buenos-Aires; Direccion General de Estadistica de la Nacion, Buenos-Aires; Direccion General de Obras de Salubridad de la Nacion, Buenos-Aires; Instituto Geografico Argentino, Buenos-Aires; Instituto National de Sordo Mudas, Buenos-Aires; Instituto Nacional de Sordo Mudos, Buenos-Aires; Italo Franchi Rivista Moderna Illustrata, Milan; M. Marchi, Giovanni-Battista, Imola; M. Martinez Alberto B., Buenos-Aires; Obra del Centenario (La Nacion), Buenos-Aires; Societad Cientifica Argentina, Buenos-Aires; Societad Fotografica Argentina, Buenos-Aires; Societad Rural Argentina, Buenos-Aires; The Pastoralist Review, Melbourne; Union Industrial Argentina, Buenos-Aires.

Diplômes de médailles d'or. — American Tag. Manufactory, Boulogne-sur-Mer; M. Boyveau-Chevillet; M. Caras y Caretas, Buenos-Aires; M. Collette F., Roubaix; Comision Nacional del Centenario, Buenos-Aires; Compagnie Cosmos, Paris; M. Conrad Schweizer, Bienne; M. Delmotte-Werner, Lille; M. Deloffre, Le Cateau; M. de Mallortie, Roubaix; Direccion General de Escuelas de la Provincia de Buenos-Aires; El. Franco Americano, Buenos-Aires; Junta de historia y numismatica Nacional, Buenos-Aires; M. Laffineur-Samain, Hautmot; La Mercédès, Paris; M. Monquant y Cie, Buenos-Aires; M. Niederlein Gustavo, Zittau; M. Pillado Ricardo, Buenos-Aires; M. Rosso y Cie L.-J., Buenos-Aires; Société Médicis, Rome; M. Tesse V., Lille; M. Traverso Guiseppe, Savone; M. Weiss y Preusche, Buenos-Aires.

Diplômes de médaille d'argent. — Administracion de Impuestos Internos, Buenos-Aires; M. Alberto Ingimbert, corrientes albums, Corrientes; M. Aldao A., Buenos-Aires; L'Argentine (Revue hebdomadaire), Paris; M. Alsina J.-A., Buenos-Aires; M. Beldrich J.-A., Buenos-Aires; M. Berra D. J.-Z., Buenos-Aires; M. Beccar Varela A. y Udaondo E., Buenos-Aires; M. Bidart R., Buenos-Aires; Buenos-Aires Herald (Revue hebdomadaire), Paris; M. Bulbrich y Cie, Buenos-Aires; M. Casagne A., Serres, Buenos-Aires; Centro de Almacaneros, Buenos-Aires; Centro Estudiantes de Derecho Buenos-Aires; Circulo Medico Argentino y Centro Estudiantes de Medicina, Buenos-Aires; M. Coni Dr E.-R., Buenos-Aires; Le Courrier de l'Argentine (Revue hebdomadaire), Paris; M. Davis W.-G., Buenos-Aires; M. Decroix Pierre, Lille; M. De Costa Lee, Lille; M. Delfino Hector, Buenos-Aires; Direccion de Estadistica de Cordoba, Buenos-Aires; M. Esper Edgard, Lille; Escuela Normal del Parana; M. Fitz Simon, Buenos-Aires; M. Grimme Natalis et Cie Brunswiga, Lille; M. Jénicot, Roubaix; Lapalma de Emery M. Celia, Buenos-Aires; M. Mabragana H., Buenos-Aires; M. Mariano de Unzue, La Plata; M. Pena J.-B., Buenos-Aires; M. Perma J. y Madero H., Buenos-Aires; Préfecture Général de Puertos, Buenos-Aires; M. Rodriguez G.-F., Buenos-Aires; M. Salas C.-I., Buenos-Aires; Salas C.-P. y Condomi Alcorta, La Plata; Santa Coloma Brandsen F., Buenos-Aires; Société anonyme The Dey Time Register, Lille; Sociedad de Medicina Veterinaria, Buenos-Aires; Urien C.-M. y Colombo F., Buenos-Aires; M. Vanhooland, Roubaix.

Diplômes de médailles de bronze. — Mlle Deraix Berthe, Lille; M. Delannoy-Flipo, Roubaix; M. Foconié et Leclercq, Roubaix; Journal des Sténos, Lille.

Diplômes de mention honorable. — Echos de l'Exportation, Paris; M. Klio-Werk, Kennef a. d. Lieg.

CLASSE 16. — *Hors concours; membres du jury.* — M. Gerschel Charles, photographe, Paris; M. Boespflug Emile, produits pour photographie, Paris; M. Poulenc Camille, instruments de précision, Paris; M. Piccolati, photographe, Lille. M. Bakker S., Koog Zaandyk.

Hors concours non participant aux récompenses. — M. Guilleminot, Paris; M. Poulenc (établissements), Paris.

Diplômes de Grand Prix. — M. Grieshaber frères et Cie, Paris; M. Mischkind A., Roubaix; MM. Zuretti et Florini, Buenos-Aires.

Rappel de Grand Prix. — M. Boutique J.-A., Douai.

Diplômes d'honneur. — M. Huret Léon (Tanagra Théâtre); M. Maumelat Gaston, Paris; M. Nelson E.-M., Buenos-Aires; Société Franco-Américaine, Paris.

Diplômes de médaille d'or. — M. Guy de Coral, La Haye; M. Lampe Emile, Tarascon; M. Lechantro Georges, Roubaix; Société anonyme des appareils et produits photographiques « Xiorc », Lille.

Diplômes de médaille d'argent. — M. Dechaume Claude, Paris; M. Ruys-Morel, Tourcoing; M. Villy Paul, Calais.

Diplômes de médaille de bronze. — M. Hoquet Charles, Montcy-St-Pierre; M. Planque Charles, Roubaix.

CLASSE 17. — *Hors concours; membres du jury.* — M. Gaiffe G., électricité médicale, Paris; M. Richard Jules, constructeur, Paris.

Diplômes de Grand Prix. — M. Mancieres, Reims; M. Montaudon, Paris; M. Pillischer, Paris; M. Plisson, Paris; M. Van Stemburger et Breton, Paris.

Rappel de grand prix. — M. Flicoteaux-Boutet et Cie, Paris.

Diplômes d'honneur. — MM. Aubry et Georges, Paris; M. Carles H., Lille; M. Renault (docteur), Paris.

Diplômes de médaille d'or. — M. Béghin A., Roubaix; M. Falk Ed., Milan; M. Gualdoni A., Milan; M. Thamiry Ch. Roubaix.

Diplôme de médaille d'argent. — M. Hillmer Théo, Bucarest.

CLASSE 18. — *Hors concours; membres du jury.* — M. Coupleux Paul, instruments de musique, Tourcoing; M. Pierre Hel luthier, Lille; M. Velluard, instruments de musique, Paris.

Hors concours, non participant aux récompenses. — M. Cousenon et Cie, Paris; MM. Coupleux frères, Tourcoing.

Diplômes de grand prix. — M. Schiedmayer, Stuttgard; MM. Welte et Sohn, Fribourg.

Diplômes d'honneur. — M. Gras J., Lille; M. Mancel fils et petit-fils, Lille.

Diplômes de médaille d'or. — M. Schillio, Lille; Société aérophone, Paris; M. Sporck, Paris.

Diplôme de médaille d'argent. — M. Bailleul Liévin, Lille.

Diplôme de médaille de bronze. — M. Deruyck Pierre, Roubaix.

GROUPE IB. — *Mécanique générale; Electricité.* — JURY. — Président : M. Salmon, ingénieur, usine de Fives-Lille, président du jury des classes 19 et 20; — vice-présidents : M. Gaillet, ingénieur de la maison Dujardin et Cie, à Lille, vice-président du jury des classes 19 et 20; M. Louis Loucheur, administrateur délégué de l'Énergie Electrique du Nord de la France, à Paris, président du jury de la classe 21; M. Lacomblé, vice-président du jury de la classe 21; — secrétaire-rapporteur : M. Charles Vandamme, constructeur, Roubaix, secrétaire-rapporteur du jury des classes 19 et 20; — membres : M. Georges Carels, de la société anonyme des Ateliers Carels frères, à Gand, vice-président du jury des classes 19 et 20; M. Cottard chef de service des ateliers d'électricité de MM. Schneider et Cie, à Champagne-sur-Seine, vice-président du jury de la classe 21; M. H. Sablon, directeur de la société de l'Accumulateur Tudor, à Lille, secrétaire-rapporteur du jury de la classe 21.

CLASSES 19-20. — *Hors-concours; membres du jury.* — M. Salmon, ingénieur, Fives-Lille; M. Gaillet, ingénieur, Lille; M. Crépelle Jean, constructeur, Lille; M. Tisserand, chaudières à vapeur, St-Denis; M. Flipot, chaudières à vapeur, Fives-Lille; M. Ganne, ingénieur, Paris; M. Farcot constructeur-mécanicien, St-Ouen; M. Wauquier, constructeur-mécanicien, à Lille; M. Vandamme Charles, constructeur-mécanicien, Roubaix; M. Denniel Laurant, calorifuges, Paris; M. Gil Hubert, constructeur, Lille; M. Tampleu Robert, machines-outils, Lille; M. Carels Georges, constructeur, Gand; M. Carton Louis, constructeur, Tournai.

Hors concours, non participant aux récompenses. — Compagnie de Fives-Lille; MM. Courtaud G., Garnier Gil et Cie, Lille; MM. Crépelle Jean et Cie, Lille; MM. Delattre et Paulus, Roubaix; MM. Denniel et Cie, Paris; MM. Dujardin et Cie, Lille; MM. Farcot frères et Cie, St-Ouen; M. Hamelle Henri, Paris; MM. Meunier et Cie, Fives-Lille; Société anonyme des ateliers Carels frères, Gand; Société anonyme des établissements Delaunay-Belleville, St-Denis; Société anonyme des établissements Releeoux, Forest-Bruxelles; MM. Tampleu frères, Lille; Vve Henri Vandamme, Roubaix; MM. Wauquier et Cie, Lille.

CLASSE 19. — *Diplômes de grand prix.* — MM. Citroen et Cie, Paris; MM. Delahaye et Cie, Paris; M. Hopkinson et Cie Ltd, Huddersfield; MM. Laroche-Lechat et Cie, Lille; M. Niclausse J. A., Paris; Société française de fabrication des tubes, Louvroil; Société Ernest Heckel; M. Stockvis Arnheim; Société anonyme des foyers automatiques, Roubaix; M. Wolf R., Madgebourg-Buckau.

Diplômes de rappel de grand prix. — Fonderies et ateliers de la Courneuve; M. Parenty H., Lille; Société anonyme Westinghouse, Lille.

Diplômes d'honneur. — Câblerie du Nord, Armentières; M. Cocard J., Lille; M. Desrumaux; MM. Flinois-Colmant et Cuvelier, Lille; M. Gaillard-Stievenard, Lens; MM. Getting et A. Jonas, St-Denis; MM. Leveugle frères, Roubaix; MM. Mollet-Fontaine et Cie, Lille; M. Prat Louis; MM. Schwartz et Cie Louis, Dortmund.

Diplômes de médaille d'or. — M. Baillet Ernest; MM. Beha et Cie, Thann; MM. Blanche et Lecaron, Roubaix; MM. Brasseur frères F. et C., Valenciennes; M. Benno-Schilde, Hersfeld; M. Carles H., La Madeleine; M. Caruelle G.; M. Comet Bagneres-de-Bigorre; M. Cury J. fils, Breville; M. David Charles, Lille; M. Degrémont Emile, Le Cateau; MM. Décroy, Perrier et Bataille, Roubaix; M. Fourtinnie fils, Lille; MM. Fraignac Antoine et fils, Roubaix; MM. Genevet et Cie, Paris; M. Grange H.-D., Paris; MM. Heintz H. et Cie, Herstal-lez-Liège; M. Legrand Fleury, La Madeleine; M. Muller Maurice, Lille; MM. Ollier A. et Cie, Clermont-Ferrand; M. Faulus-Foulon, Roubaix; MM. Pulinx C. et G., Lille; M. Rousselle E., Fives-Lille; MM. Small et Parkes, Manchester; Société française du Moorit, Paris; Société des roulements à billes S. K. F., Levallois-Perret; Société anonyme pour l'exploitation des extincteurs d'incendie système abbé D. Daney, Bordeaux; M. Thivet-Hanctin, St-Denis; M. Van Ingelandt A., Ronchin; M. Videlaine Henri, Roubaix; M. Wilson Georges, Lille.

Diplômes de médaille d'argent. — Ateliers de la Bleuse-Borne, Anzin; MM. Bez Casimir et ses fils, Paris; M. Biron Lucien, Lille; MM. Chassaing et Cie; M. Decock Joseph, Tourcoing; MM. Delannoy frères, Bousbecque; M. Dussart Emile, Roubaix; M. Lavoisier Maurice, Tourcoing; M. Leaute Gaston, Paris; M. Miltgen L., Bruxelles; MM. Planquart et Derville, Roubaix; M. Pribil Adolphe, Paris; Société anonyme de la manufacture d'horlogerie, Bethune; M. Thirriot Xavier, Charleville; MM. Vandenostende frères, Lille; MM. Verkindere et fils, Halluin; M. Wallon André, Lille; MM. Water Softeneres France Ltd « La Permutite », Paris.

Diplômes de médaille de bronze. — M. Bourlet Auguste Roubaix; MM. Caillau frères, Lille; M. Deloffre Charles, Le Cateau; M. Duyck G., Roubaix; M. Horstmann Paris; M. Hugot, Croix; M. Lefévere frères, Roubaix; M. Pet[illegible], Paris; M. Pouquet P. Saint-Etienne; M. Ryckewaert François, Roubaix; M. Savary L. et Cie, Bapaume.

Mention honorable. — M. Degryse et Cie, Lille; M. Mahieu P., Paris; M. Nagel Henri, Roubaix; MM. Vizet et Cie, Paris.

CLASSE 20. — *Diplômes d'honneur.* — M. Burton fils, Paris; M. Essig Henri, Nancy.

Diplômes de médaille d'or. — Fabriques de Carborandum, Paris; Tajan y Belicard, Buenos-Aires.

Diplômes de médaille d'argent. — M. Bossu-Cuvelier, Roubaix; M. Luzatti, Arturo, Porto-Maurizio.

Diplômes de médaille de bronze. — M. Cheteaud Pierre, Douai; M. Hening M., Bruxelles.

CLASS 21. — *Hors concours; membres du jury.* — M. Sartiaux E., ingénieur en chef de la Cie du chemin de fer du Nord, Paris; M. Loucheur, Louis, administrateur délégué de l'Energie électrique du Nord de la France, Paris; M. Cottard, chef des services des ateliers d'électricité de MM. Schneider et Cie, Champagne-sur-Seine; M. Verny, directeur de la canalisation électrique, Saint-Maurice; M. Mathieu, directeur de la maison L. Bardon, Clichy; M. Sablon H., directeur de la société de l'accumulateur Tudor, Lille; M. Descombre, administrateur délégué de la Cie électromécanique, Le Bourget; M. Courtois Eugène, société industrielle des téléphones, Paris; M. Lacomblé, 14, Montagne de l'Oratoire, Bruxelles.

Hors concours, non participant aux récompenses. — M. Bardon L., Clichy; Canalisation électrique, Saint-Maurice; Compagnie électro-mécanique, Le Bourget; Compagnie de Fives-Lille; Compagnie pour la fabrication des compteurs et materiel d'usines à gaz, Paris; Energie électrique du Nord de la France, Lille; M. Schneider et Cie, Paris; Société anonyme des ateliers de constructions électriques du Nord et de l'Est, Jeumont; Société des accumulateurs Tudor, Lille; Société d'électricité Alioth, Lyon; Société industrielle des téléphones Paris, Société des procédés Gin, Paris; Société roubaisienne d'éclairage, Paris.

Diplômes de grand prix. — Appareillage électrique Grivolas, Paris; M. Charbonneaux et Cie, Reims; Compagnie française des métaux, Paris; Compagnie des perles Weissmann, Paris; Electricité et electro-mécanique, Bruxelles; M. Himmesbach, Fribourg; M. Jacquemard Jean, La Ricamarie; MM. Leclanché et Cie Paris; MM. Philips et Cie, Eindhoven; M. Richard Jules, Paris; M. Richez Charles, Bruxelles; Société anonyme Beer, Jemepper-lez-Liège; Société anonyme des établissements Adt, Pont-à-Mousson; Société anonyme des établissements Maljournal, Lyon; Sté pour le travail électrique des métaux, Paris; Union commerciale des produits spéciaux de la Cie de Saint-Gobain-Chauny et Cirey, Paris; Verreries de Folembray, Folembray; M. Véry Hector, Paris.

(à suivre).

LE JOUR DES MORTS

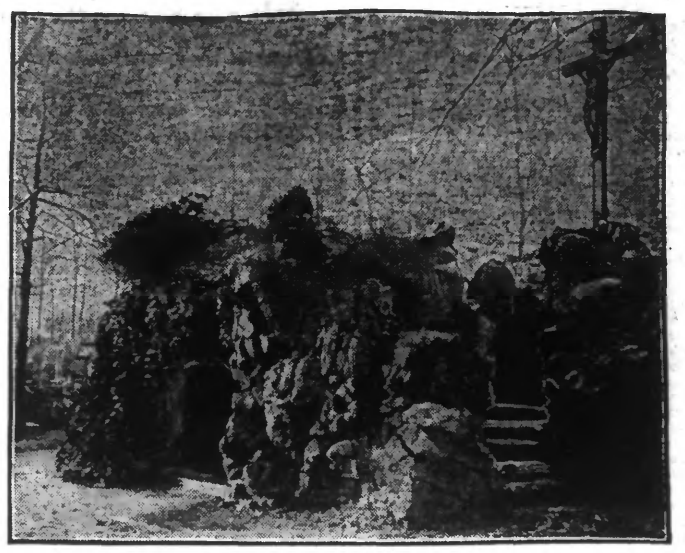

AU CIMETIÈRE DE ROUBAIX

Le Calvaire et la Grotte qui abrite le Caveau des Curés de Roubaix

Cette